



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

portailpro
.gouv

Simplifiez vos démarches sociales, douanières et fiscales sur **portailpro.gouv**

Un seul portail pour vos déclarations et paiements

Ce portail en ligne vous offre une vision synthétique de votre situation au regard de vos impôts et cotisations. Il vous indique les prochaines actions à effectuer et vous permet de réaliser facilement les déclarations et paiements.



Au service de notre protection sociale

Un portail pour tous les professionnels

Avec des fonctionnalités dédiées pour :



Travailleurs indépendants



TPE - PME

& des fonctionnalités à venir pour :



Tiers déclarants



Grandes entreprises

Ouverture début 2022

Vous pourrez y réaliser vos démarches dès l'ouverture, ou continuer à déclarer et payer sur les sites impots.gouv.fr, urssaf.fr et douane.gouv.fr

Des nouvelles fonctionnalités



Un seul mot de passe pour accéder à vos déclarations et paiements sociaux, douaniers et fiscaux.



Un tableau de bord et un calendrier personnalisé, pour suivre en un coup d'œil votre situation sociale, douanière et fiscale et vos prochaines échéances.



Un outil de dialogue simplifié et sécurisé avec l'Urssaf, la douane et l'administration fiscale.



Des réponses à vos questions clés et des informations sélectionnées pour fluidifier votre parcours : informations légales et administratives, accès aux aides publiques, simulateurs fiscaux, liens vers les sites partenaires, etc.

Un dispositif d'assistance disponible et réactif pour vous accompagner dès la mise en service du portail.

Vous avez des questions techniques sur la prise en main de **portailpro.gouv** ?



Chatbot

Sur les pages d'accueil, de connexion et de configuration du compte, le **chatbot répond à vos questions techniques**.



Foire aux questions

La **FAQ** recense les réponses aux questions les plus fréquentes posées par les utilisateurs afin de faciliter vos premiers pas sur l'outil.



Formulaire d'assistance

Accessible depuis la page « Aide », le **formulaire d'assistance** permet de transmettre vos questions techniques aux services concernés.



Assistance téléphonique

L'**assistance téléphonique** vous fournit une réponse aux **sollicitations techniques** liées aux difficultés de connexion au portail.



0 809 400 210

(service gratuit + coût de l'appel)
du lundi au Vendredi de 08h à 19h30